

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE STOSSWIHR
N° 3/2023
DE LA SEANCE DU 30 mai 2023**

Sous la présidence de Monsieur Daniel THOMEN, Maire

Monsieur Daniel THOMEN souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre la séance à 20h20

Présents : MM. DIETRICH Martin, EBERSOHL Patricia, GRAFF Maryline, LAURENT Emilie, OBERLE Daniel, RIEHL Jean-Jacques SCHUBNEL Jean-Georges et WOEFFLER Guy.

Absent excusé et non représenté : /

Absent non excusé : /

Ont donnés procuration : FRITSCH Sylvain à WOEFFLER Guy
LOMBARD Sophie à EBERSOHL Patricia

Secrétaire de séance, a été nommée : GRAFF Maryline

Conseillers en exercice	Conseillers présents	Votes constatés	Dont pouvoir
11	9	11	2

Ordre du jour :

- 1- Approbation du procès-verbal de la séance du 11 mai 2023
- 2- Création d'une Maison d'Assistantes Maternelles, d'un Périscolaire et de 3 Appartements : Validation d'un emprunt long terme, d'un crédit relais subventions et d'un crédit relais TVA
- 3- Reboisement et reconstitution des parcelles forestières : Validation d'un emprunt
- 4- Divers travaux d'investissement : Validation d'un emprunt moyen-long terme et d'un crédit relais TVA
- 5- Divers

Point 1 – 30 mai 2023 Approbation du procès-verbal de la séance du 11 mai 2023

La séance du 11 mai 2023 a été approuvée par le Conseil Municipal, à l'unanimité.

Point 2 – 30 mai 2023 Création d'une Maison d'Assistants Maternelles, d'un Périscolaire et de 3 Appartements : Validation d'un emprunt long terme, d'un crédit relais subventions et d'un crédit relais TVA

Par délibération du 11 mai 2023, le Conseil Municipal a engagé la réalisation d'un emprunt de 500 000.00 € et d'un emprunt relais de 2 100 000.00 € pour les travaux de Création d'une Maison d'Assistants Maternelles, d'un Périscolaire et de 3 Appartements.

- 6 établissements bancaires ont été consultés
- 2 établissements se sont positionnés sur l'ensemble des demandes de financements.

Après avoir pris connaissance des différentes offres de financement, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Valide :

1- Prêt investissement

Choix de l'établissement bancaire : LA BANQUE POPULAIRE

Montant du contrat de prêt : 500 000.00 €

Durée du contrat de prêt : 15 ans

Objet du contrat de prêt : financer la création d'une MAM, Périscolaire et Appartements

Versement des fonds : Partiel ou Total sur 12 mois

Taux d'intérêt annuel : 4.50 % fixe

Echéances d'amortissement et d'intérêts : Trimestrielles

Mode d'amortissement : Linéaire

Remboursement anticipé : 5 % du capital remboursé

Frais de dossier : 500.00 €

Et Autorise :

Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'ensemble de la documentation contractuelle relative au contrat de prêt décrit ci-dessus à intervenir avec l'établissement LA BANQUE POPULAIRE.

2 – Prêt relais TVA et Subvention

Choix de l'établissement bancaire : LA BANQUE POPULAIRE

Montant du contrat de prêt : 2 100 000.00 €

Durée du contrat de prêt : 24 mois

Objet du contrat de prêt : financer la création d'une MAM, Périscolaire et Appartements

Versement des fonds : Partiel ou Total sur 12 mois

Taux d'intérêt annuel : 3.84 % fixe

Echéances d'intérêts : Trimestrielles

Mode d'amortissement : intérêts sur tirage, capital à terme

Remboursement anticipé : Néant

Frais de dossier : 1 000.00 €

Et Autorise :

Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'ensemble de la documentation contractuelle relative au contrat de prêt décrit ci-dessus à intervenir avec l'établissement LA BANQUE POPULAIRE.

Point 3 – 30 mai 2023 Reboisement et reconstitution des parcelles forestières : Validation d'un emprunt

Par délibération du 11 mai 2023, le Conseil Municipal a engagé la réalisation d'un emprunt de 70 000.00 € pour les travaux de Reboisement et reconstitution des parcelles forestières.

- 6 établissements bancaires ont été consultés
- 4 établissements se sont positionnés sur la demande de financements.

Après avoir pris connaissance des différentes offres de financement, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Valide :

Choix de l'établissement bancaire : LA BANQUE POPULAIRE

Montant du contrat de prêt : 70 000.00 €

Durée du contrat de prêt : 10 ans

Objet du contrat de prêt : financer le reboisement et la reconstitution des parcelles forestières

Versement des fonds : Partiel ou Total sur 12 mois

Taux d'intérêt annuel : 4.10 % fixe

Echéances d'amortissement et d'intérêts : Trimestrielles

Mode d'amortissement : Linéaire

Remboursement anticipé : 5 % du capital remboursé

Frais de dossier : 300.00 €

Et Autorise

Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'ensemble de la documentation contractuelle relative au contrat de prêt décrit ci-dessus à intervenir avec l'établissement LA BANQUE POPULAIRE.

Point 4 – 30 mai 2023 Divers travaux d'investissement : Validation d'un emprunt moyen-long terme et d'un crédit relais TVA

Par délibération du 11 mai 2023, le Conseil Municipal a engagé la réalisation d'un emprunt de 269 000.00 € et d'un emprunt relais de 51 000.00 € pour Divers Travaux d'Investissement.

- 6 établissements bancaires ont été consultés
- 3 établissements se sont positionnés sur l'ensemble des demandes de financements.

Après avoir pris connaissance des différentes offres de financement, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Valide :

1- Prêt investissement

Choix de l'établissement bancaire : LA BANQUE POPULAIRE

Montant du contrat de prêt : 269 000.00 €

Durée du contrat de prêt : 10 ans

Objet du contrat de prêt : financer Divers Travaux d'Investissements

Versement des fonds : Partiel ou Total sur 12 mois

Taux d'intérêt annuel : 4.10 % fixe

Echéances d'amortissement et d'intérêts : Trimestrielles

Mode d'amortissement : Linéaire

Remboursement anticipé : 5 % du capital remboursé

Frais de dossier : 300.00 €

Et Autorise :

Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'ensemble de la documentation contractuelle relative au contrat de prêt décrit ci-dessus à intervenir avec l'établissement LA BANQUE POPULAIRE.

2 – Prêt relais TVA

Choix de l'établissement bancaire : LA BANQUE POPULAIRE

Montant du contrat de prêt : 51 000.00 €

Durée du contrat de prêt : 24 mois

Objet du contrat de prêt : financer Divers Travaux d'Investissements

Versement des fonds : Partiel ou Total sur 12 mois

Taux d'intérêt annuel : 3.84 % fixe

Echéances d'intérêts : Trimestrielles

Mode d'amortissement : intérêts sur tirage, capital à terme

Remboursement anticipé : Néant

Frais de dossier : 200.00 €

Et Autorise :

Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'ensemble de la documentation contractuelle relative au contrat de prêt décrit ci-dessus à intervenir avec l'établissement LA BANQUE POPULAIRE.

Point 5 – 30 mai 2023 Divers :

1- Demande d'autorisation d'installation d'une terrasse sur le domaine public

Monsieur le Maire informe l'assemblée que l'établissement La Taverne « Le Village », représentée par Monsieur LEHMANN Brian, gérant, souhaite l'installation d'une terrasse permanente sur le domaine public devant l'établissement.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Donne un accord de principe,
- Dit qu'une demande de travaux devra être déposée en mairie en bonne et due forme,
- Dit que la commission « Urbanisme » contrôlera la conformité de la sécurité des lieux,
- Dit que le conseil municipal validera cette demande et qu'une convention d'occupation du domaine public sera élaborée lors d'un prochain conseil.